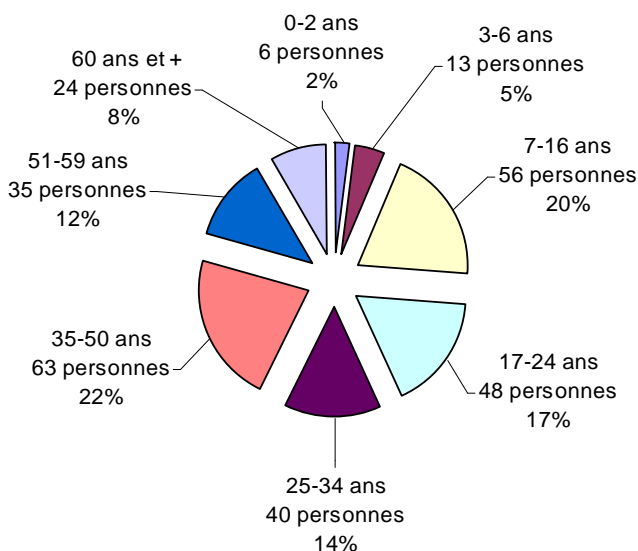


1. LA POPULATION SUIVIE PAR LE CENTRE SOCIAL

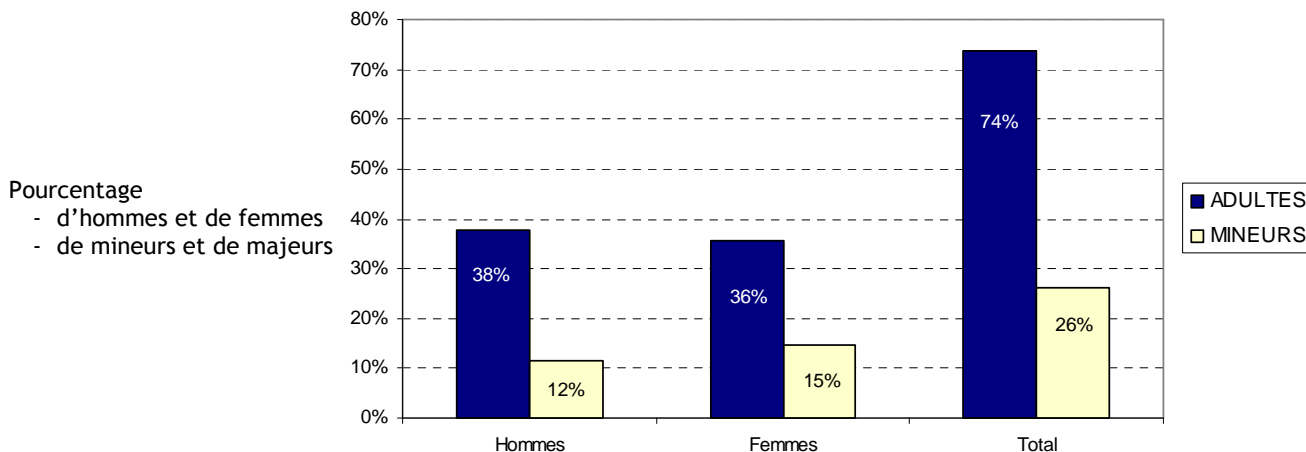
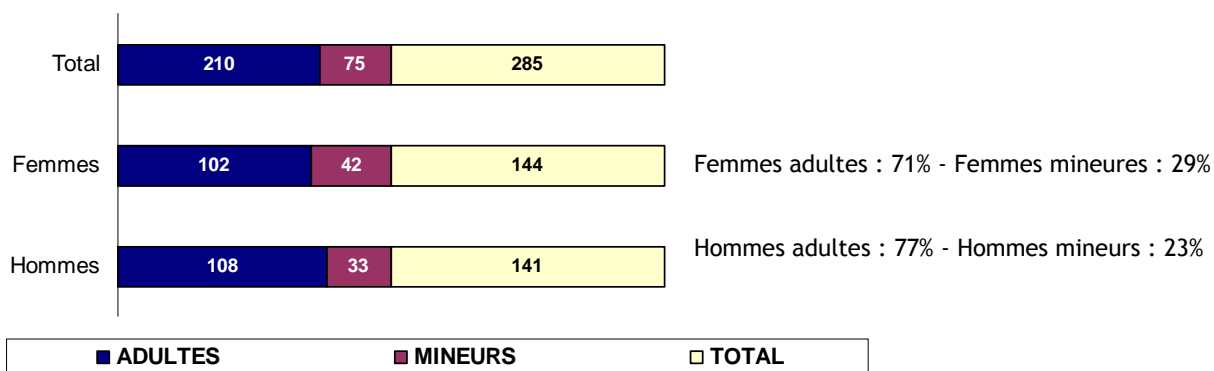
Au 31 décembre 2009, nous comptabilisons 285 usagers suivis par le Centre Social, dont 141 hommes (49 %) et 144 femmes (51 %).

Depuis 2007, nous constatons une baisse de fréquentation des usagers.

Répartition par tranche d'âge



**43 % des usagers ont MOINS DE 25 ANS
et 26 % des usagers ont MOINS DE 18 ans**



Secteur diffus

Population totale suivie : 85 habitants environ.

Il s'agit majoritairement des usagers qui ont quitté la cité de l'Espérance et Berriac, mais qui continuent à participer à certaines activités telles que les ateliers d'éveil, les ateliers d'arts plastiques avec le Lieu Ressource, l'atelier photo avec le Graph ou les différents services proposés par le Centre Social.

Pour les Gitans du secteur diffus, nous sommes devenus un référent incontournable de par notre connaissance de leurs spécificités culturelles et de la confiance gagnée. Nos actions passerelles nous amènent à les réorienter vers les services sociaux présents sur la commune d'habitation.

Elections de domicile

43 personnes (voir chapitre 7 « Domiciliation »).

2. SITUATION DU RMI / RSA

◇ LES CHIFFRES DU R.S.A.

| | Année 2008 | | 1° trim 2009 | | 2° trim 2009 | | 3° trim 2009 | | 4° trim 2009 | | Année 2009 | |
|---|--------------------|-------|--------------|-------|--------------|-------|--------------|-------|--------------|-------|--------------------|-------|
| Nbre d'allocataires | 57 ^(*) | | 62 | | 60 | | 58 | | 58 | | 59 ^(*) | |
| Nbre de bénéficiaires | 113 ^(*) | | 113 | | 109 | | 107 | | 107 | | 109 ^(*) | |
| % de RSA (bénéficiaires par rapport à la population totale) | 38% ^(*) | | 32% | | 31% | | 30% | | 30% | | 31 ^(*) | |
| Nouveaux entrants | 5 | | 6 | | 0 | | 0 | | 1 | | 7 | |
| Nbre de contrats validés E.L.I. | 73 | | 12 | | 16 | | 19 | | 18 | | 65 | |
| Nbre de contrats ajournés en E.L.I. | 0 | | 0 | | 0 | | 0 | | 0 | | 0 | |
| Taux de renouvellement | 100% | | 100% | | 100% | | 100% | | 100% | | 100% | |
| Nombre de suspensions | 0 | | 0 | | 0 | | 0 | | 0 | | 0 | |
| Demande de Fonds d'Aide à l'Insertion (FAI) | 0 | | 0 | | 0 | | 0 | | 0 | | 0 | |
| Sorties dispositif | 7 | | 0 | | 2 | | 2 | | 1 | | 5 | |
| RSA différentiel | 10 ^(*) | | 4 | | 6 | | 12 | | 13 | | 9 ^(*) | |
| SUIVI DES CONTRATS D'INSERTION | 391 | | 86 | | 95 | | 95 | | 92 | | 368 | |
| A. INSERTION PROFESSIONNELLE | 129 | 33,0% | 24 | 27,9% | 29 | 30,5% | 33 | 34,7% | 30 | 32,6% | 116 | 31,5% |
| A1. Vérification et orientation du projet professionnel | 38 | 9,7% | 4 | 4,6% | 3 | 3,2% | 3 | 3,2% | 6 | 6,5% | 16 | 4,3% |
| A2. Formation qualifiante vers emploi | 0 | 0% | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| A3. Recherche emploi | 51 | 13,1% | 15 | 17,4% | 20 | 21,0% | 18 | 18,9% | 11 | 11,9% | 64 | 17,3% |
| A4. Suivi d'activité | 40 | 10,2% | 5 | 5,8% | 6 | 6,3% | 12 | 12,6% | 13 | 14,1% | 36 | 9,7% |
| B. INSERTION SOCIALE | 159 | 40,7% | 39 | 45,3% | 42 | 44,2% | 40 | 42,1% | 41 | 44,6% | 162 | 44,0% |
| B1. Scolarité | 44 | 11,3% | 11 | 12,8% | 12 | 12,6% | 13 | 13,7% | 13 | 14,1% | 49 | 13,3% |
| B2. Formation socialisante | 51 | 13,0% | 13 | 15,1% | 9 | 9,5% | 8 | 8,4% | 9 | 9,8% | 39 | 10,6% |
| B3. Démarches d'autonomie | 64 | 16,4% | 15 | 17,4% | 21 | 22,1% | 19 | 20,0% | 19 | 20,6% | 74 | 20,1% |
| C. INSERTION LOGEMENT | 6 | 1,5% | 0 | 0% | 1 | 1,1% | 1 | 1,1% | 2 | 2,2% | 4 | 1,0% |
| D. INSERTION SANTE | 97 | 24,8% | 23 | 26,7% | 23 | 24,2% | 21 | 22,1% | 19 | 20,6% | 86 | 23,3% |

(*) moyenne

LA SITUATION DES FOYERS RSA A LA FIN DU 4^{ème} TRIMESTRE 2009

- 4 couples avec enfants à charge 6,8 %
- 1 couple sans enfant à charge..... 1,7 %
- 21 femmes seules avec enfants à charge 36,2 %
- 1 homme seul avec enfant à charge 1,7 %
- 9 personnes seules sans enfant à charge 15,5 %
- 22 célibataires sans enfant 38 %

58 allocataires

◇ REPARTITION DU RSA PAR TRANCHE D'AGE ET SEXE AU 31 DECEMBRE 2009

| | |
|-------------------|---|
| Moins de 25 ans : | 0 bénéficiaires du RSA |
| De 25 à 34 ans : | 12 bénéficiaires du RSA, soit 6 hommes et 6 femmes |
| De 35 à 50 ans : | 32 bénéficiaires du RSA, soit 14 hommes et 18 femmes |
| Plus de 50 ans : | 14 bénéficiaires du RSA, soit 6 hommes et 8 femmes |
| TOTAL : | 58 bénéficiaires du RSA, soit 26 hommes et 32 femmes |

◇ DU RMI AU RSA

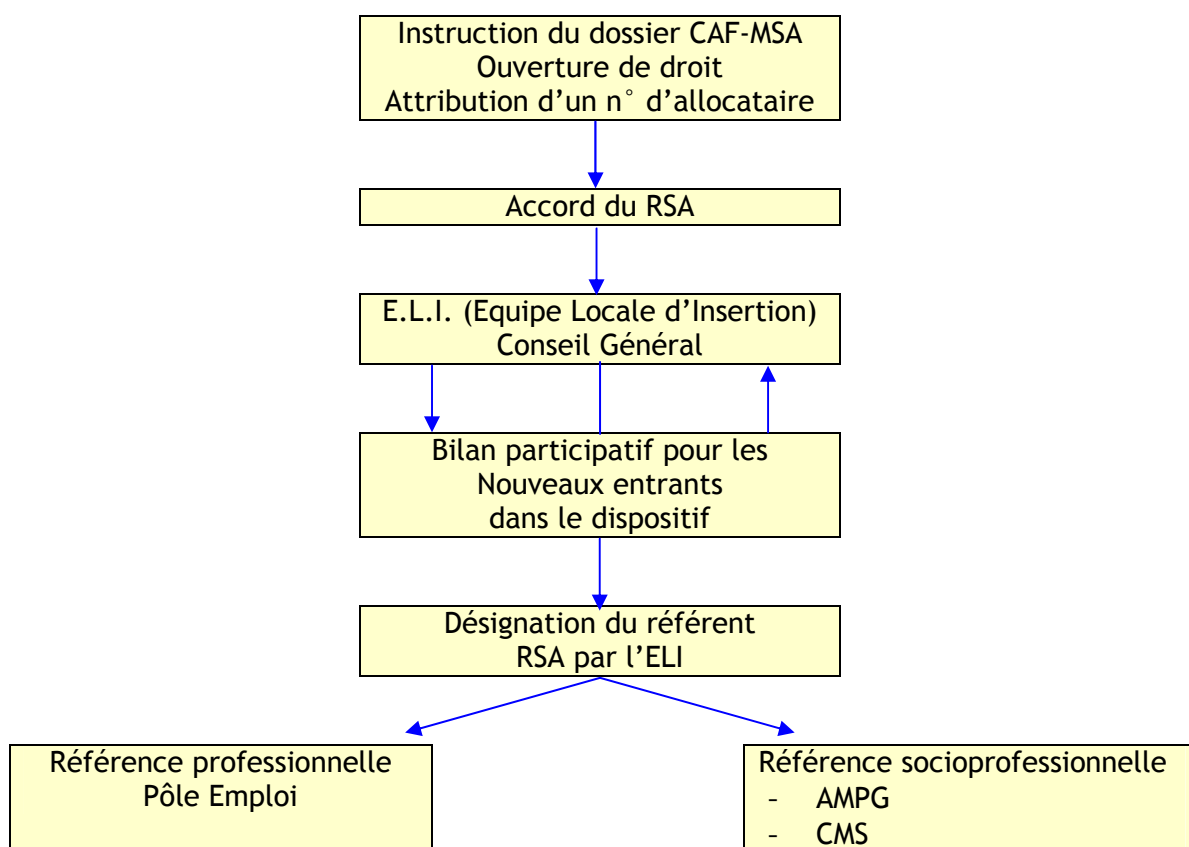
L'année 2009 est une année charnière puisqu'un nouveau dispositif est institué depuis le 1^{er} juin 2009, le Revenu de Solidarité Active (RSA).

Le RSA « garantit à toute personne de disposer d'un revenu minimum et de voir ses ressources augmenter quand les revenus qu'elle tire de son travail s'accroissent » (info CASF).

Le RSA accompagne et soutient le retour à l'activité professionnelle. Il garantit aux allocataires exerçant ou non une activité, sans ou avec peu de ressources, un revenu minimum défini selon la composition du foyer. Le RSA valorise le travail et incite au retour à l'activité des personnes les plus éloignées de l'emploi. Contrairement au RMI, lorsqu'il y a reprise d'emploi, il n'y a pas de perte d'allocation ou de diminution des prestations annexes telle que l'allocation logement ou la CMU.

Outre l'allocation, le RSA est la mise en place d'un dispositif d'insertion clairement orienté vers le retour à l'emploi.

L'AMPG est nommée référent d'insertion socioprofessionnelle pour les bénéficiaires du R.S.A de la cité de l'Espérance.



◇ COMMENTAIRES

Nous comptons une moyenne de 59 allocataires sur le site de la cité de l'Espérance, chemin de Cantaloup, terrain des Jumeaux et la Croix de Berriac. Le reste du territoire de la commune de Berriac est géré par l'assistante sociale du CMS Est.

L'ensemble de ces allocataires représente en moyenne 109 personnes (allocataires + ayant-droits) faisant partie du dispositif RMI/RSA. Par rapport à l'ensemble des usagers qui fréquentent le Centre Social, le taux de RMIstes s'élève à 31%. Les trois permanents du Centre Social de l'AMPG se répartissent l'accompagnement renforcé et le suivi des personnes concernées (accompagnement individuel ou collectif).

Quelques chiffres

- Cette année 7 nouveaux allocataires sont entrés dans le dispositif.
Cette augmentation importante fait suite à un travail de partenariat approfondi (chaque dossier a été étudié) avec l'Equipe Locale d'Insertion du pays carcassonnais. Pour 6 d'entre eux, il s'agit de personnes qui ont basculé d'une allocation Assedic à une allocation RMI/RSA sans que la référente RMI de l'AMPG soit informée.
Pour la 7^{ème} personne, c'est une nouvelle entrante orientée par l'ELI à la suite du résultat du bilan-diagnostic participatif réalisé par la FAOL.
- 5 allocataires sortis du dispositif RMI.
- Changement de référence : 2 allocataires ont progressé dans leur parcours d'insertion, les freins à l'insertion professionnelle sont en partie levés. L'équipe de l'AMPG en concertation avec les bénéficiaires, a évalué qu'une réorientation vers le Centre de Formation Professionnel du Midi était adaptée et valorisante pour les personnes.
- Déménagement : 2 allocataires ont quitté la cité de l'Espérance et, de ce fait, sortent du dispositif RMI/RSA du service de l'AMPG.
- 1 allocataire perçoit l'Allocation d'Adulte Handicapé.

Un chiffre à retenir : une moyenne de 9 RMI différentiel pour l'année 2009.

L'année 2009 a été riche en chantiers d'insertion et notre travail partenarial régulier avec le PLIE-l'ELI (Animatrice et conseillères d'insertion prof CFPM) / l'Amicale Laïque / La Régie des Quartiers nous a permis de positionner plusieurs allocataires.

◆ LE SUIVI DES CONTRATS D'INSERTION

Pour l'année 2009, on enregistre 65 demandes de renouvellement ou de premier contrat d'insertion, examinées par le bureau de L'Equipe Locale d'Insertion (ELI) du pays carcassonnais. Ces contrats ont fait l'objet de 368 suivis réalisés par l'équipe du Centre Social. Tous les allocataires bénéficient d'un contrat d'insertion-engagement pouvant concerner un ou plusieurs membres de la famille (ayant-droits) et comporter un ou plusieurs volets d'insertion.

⇒ L'insertion professionnelle
a représenté en 2008, 31,5 % des suivis

Cette année a été riche en chantiers d'insertion, et nous avons pu y positionner de nombreuses personnes.

- Chantier des fouilles de Lastours du 02/06/09 au 31/12/09 : 2 allocataires
- Chantier école de Roullens : 1 allocataire
- Chantier du Trenel ; entrée et sortie permanente : 1 allocataire
- Chantier du CIAS de Carcassonne : 1 allocataire
- Emploi et Partage : 1 allocataire
- Terre d'Espérance : 1 allocataire

Le chantier d'insertion est une première étape professionnelle, il permet à l'allocataire du RSA de se familiariser à nouveau avec le monde du travail (horaire hiérarchie) et il offre la possibilité de se former à un emploi.

Un partenaire professionnel incontournable : la Régie de Quartiers.

- 5 allocataires ou ayant-droits ont pu bénéficier d'un contrat d'avenir à la Régie de Quartiers dans le domaine du nettoyage et des espaces verts.
- Quelques accès direct à l'emploi (CDD) : femme de ménage à la Clinique du Sud, chauffeur de bus à la CAC de Carcassonne.

Le PLIE (Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi) est un service d'accompagnement à l'emploi. C'est un outil de proximité pour l'AMPG. La référente RMI/RSA participe au comité de repérage qui se réunit une fois par mois. Le PLIE permet de mettre en cohérence des actions d'insertion et propose à toute personne (positionnée par le comité) un parcours individualisé vers l'emploi.

Accès direct à l'emploi

- 1 personne femme de ménage à la Clinique du Sud, qui assure régulièrement des remplacements.
- 3 personnes inscrites à Jubil Intérim assurent des missions régulières pour l'usine d'eaux d'Alet les Bains, dont une personne qui a signé un CDI depuis novembre 2009.
- 2 personnes femmes de ménage en intérim pour Etap-Hôtel.
- 6 personnes ont fait les vendanges en octobre 2009.

Un nombre constant de demandeurs d'emploi : une moyenne de 16 personnes inscrites au Pôle Emploi pour l'année 2009.

L'accès à l'emploi durable est la difficulté majeure des allocataires RMI/RSA. Le profil socio-professionnel des demandeurs d'emploi RMI/RSA est marqué par le bas niveau de formation et une absence de qualification professionnelle. La vie se gère au jour le jour et nous devons d'abord les amener à régler leurs difficultés quotidiennes d'intégration sociale et d'autonomie. Toutefois, nous favorisons l'inscription systématique des demandeurs d'emploi au Pôle Emploi afin qu'ils puissent bénéficier des services de droit commun (suivi du Projet Personnalisé d'Accès à l'Emploi, proposition d'emploi). Chez les jeunes allocataires, nous constatons de nombreuses radiations par défaut d'actualisation de la demande.

⇒ L'insertion sociale

a représenté en 2009, 44 % des suivis

Les contrats d'insertion, fondés sur l'insertion sociale, concernent les allocataires qui sont installés depuis longtemps dans le dispositif.

L'accompagnement social est l'axe primordial de notre action de terrain à la Cité de l'Espérance.

Notre intervention dans ce volet d'insertion peut être un accompagnement individualisé et physique dans les démarches d'autonomie. Nous favorisons, le plus possible, les activités sociales à l'extérieur de la Cité de l'Espérance :

- Atelier photo du GRAPH
- Ateliers de socialisation du Lieu Ressource de Carcassonne (partenaire privilégié) : c'est un outil d'aide à l'insertion que nous sollicitons régulièrement.

Notre préoccupation quotidienne est d'amener cette population vers le droit commun. Nous travaillons à l'apprentissage de la connaissance des droits et des devoirs de chacun.

⇒ L'insertion logement
a représenté en 2009, 1 % des suivis

Peu de contrats fondés sur le logement pour l'année 2009. La plupart des allocataires sont logés correctement et les actions de partenariat avec l'Habitat Audois sont régulières.

Nous conseillons les familles pour l'entretien régulier du logement et les rénovations de base (petits travaux d'embellissement, peinture, papiers peints ...).

⇒ L'insertion santé
a représenté en 2009, 23,3 % des suivis

Un chiffre préoccupant, car de plus en plus d'allocataires rencontrent des problèmes médicaux qui les empêchent de progresser dans leur parcours d'insertion.

La population gitane de la cité de l'Espérance est très « médicalisée ». Cela se concrétise par des visites fréquentes chez les médecins généralistes et souvent pour avoir confirmation du diagnostic, les familles consultent des spécialistes à Toulouse ou Montpellier.

Ces difficultés de santé sont à mettre en lien avec une problématique globale de mal-être et de difficultés quotidiennes variables (problèmes financiers, pas d'emploi, somatisation).

Quelques orientations vers la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées) : les allocataires s'orientent vers la MDPH en vue de percevoir l'AAH (Allocation Adulte Handicapé) et de sortir du dispositif RMI/RSA. Actuellement, 4 allocataires bénéficient d'une reconnaissance de travailleur handicapé et ont été orientés par l'AMPG vers Cap emploi Défi 11.

◆ PERSONNES MISES EN RAPPORT AVEC LES STRUCTURES PARTENAIRES DANS LE CADRE DU RSA

Insertion professionnelle

| EMPLOIS DIRECTS | |
|-----------------|---|
| Clinique du Sud | 1 femme de ménage (CDD) |
| Etap Hôtel | 2 missions intérim |
| Jubil Intérim | 3 missions intérim (Usine Alet les Bains) dont un CDI depuis nov. 2009 |
| Vendanges | 6 personnes |

| CHANTIERS D'INSERTION | Personnes Positionnées | Personnes retenues |
|-------------------------|------------------------|--------------------|
| Régie des quartiers | 8 | 5 |
| CIAS de Carcassonne | 2 | 1 |
| Amicale Laïque Lastours | 4 | 2 |
| Le Trenel | 2 | 1 |
| Roullens | 5 | 1 |
| Emploi et Partage | 2 | 1 |
| Terre d'Espérance | 1 | 1 |

| AUTO ENTREPRENEUR | Personnes positionnées | Personnes retenues |
|-------------------------------|------------------------|--------------------|
| Vente de véhicules d'occasion | 1 | 1 |
| Marchand ambulant | 1 | 1 |

| CAP EMPLOI DEFI 11 |
|-----------------------|
| 4 personnes orientées |

| PÔLE EMPLOI |
|------------------------|
| 16 personnes inscrites |

| PLIE |
|------------------------|
| 15 personnes inscrites |

Formations et informations

| ECOLE DE LA 2 ^e CHANCE |
|--|
| 2 personnes en formation : remise à niveau |

| INTERIM SOLIDAIRE |
|--|
| 3 personnes en formation : action de sensibilisation, hygiène et sécurité au travail |

Autonomie sociale

| LIEU RESSOURCE INSERTION | Personnes accueillies |
|---------------------------|-----------------------|
| Accueil individualisé | 8 |
| Atelier arts plastiques | 2 |
| Atelier relaxation | 1 |
| Atelier informatique | 1 |
| Permanence surendettement | 2 |
| Permanence BAIL | 1 |

| GRAPH |
|--|
| Atelier photos : 6 personnes participantes |

| CMS EST |
|--------------------------------------|
| 10 personnes orientées en permanence |

Santé

| M D P H |
|--------------------|
| 1 AAH accordée |
| 2 A A H en attente |

| CLINIQUE SPECIALISEE BADENS |
|-----------------------------|
| 1 personne orientée |

| MEDECINS GENERALISTES |
|---|
| 15 Echanges particulier sur des situations problématiques |

3. ACTIONS D'INSERTION MENEES PAR LE CENTRE SOCIAL



1. LE LOGEMENT

Cité de l'Espérance

1.1. LE MODE D'HABITE

- 21 logements sociaux de l'Office Public de l'Habitat Audois sont occupés par 75 personnes, dont 27 hommes, 26 femmes et 22 enfants mineurs.
- 4 caravanes hébergent 6 personnes dont 3 hommes, 1 femme et 2 enfants.
- 1 famille avec 3 enfants a quitté la cité pour intégrer un logement dans le bourg de Berriac.
- 1 famille avec 2 enfants s'est installée dans une caravane en attendant que le logement n° 12 soit prêt à être loué (réparations importantes).
- 1 famille avec 2 enfants a quitté la cité pour partir vers Béziers.

1.2. ACTIONS MENEES PAR LE CENTRE SOCIAL POUR FAVORISER L'INSERTION PAR LE LOGEMENT

◇ EVENEMENTS MARQUANTS

- La tempête du 24 janvier 2009, qui a occasionné quelques dégâts dans la cité, a tout de même montré la réactivité de la population, soutenue par le Centre Social, ainsi que celle de la Régie de Quartiers et de l'Habitat Audois. Ainsi, tout fut remis dans l'ordre dès le 29 janvier. Toutefois, les habitants déplorent le manque de célérité des pompiers ainsi que des pouvoirs publics qui les auraient laissés durant plusieurs jours dans une situation délicate, voire dangereuse.
- En revanche, la surtension électrique du 29 mars 2009 a, quant à elle, soulevé quelques problèmes. En effet, la cité est restée plusieurs semaines sans éclairage public. En outre, la surtension a causé la panne de plusieurs appareils électriques chez des particuliers propriétaires, mais aussi chez les locataires de l'Espérance. Nous avons soutenu ces derniers dans leurs sollicitations auprès des assurances.
- Des égouts continuent à déborder dans la cité. Désormais c'est la CAC (Communauté d'Agglomération du Carcassonnais) qui a la charge de ces problèmes.

◇ L'ACTION LOGEMENT

Soutien collectif auprès des locataires

- L'activité de ferrailage, toujours aussi importante, marque ostensiblement l'aspect de la cité.

- ↳ Une action collective des usagers a permis la désinsectisation des logements. Le Centre Social a soutenu et guidé les locataires dans leur démarche.
- ↳ L'organisation du ramonage s'est appuyée sur le Centre Social. Ainsi 16 logements, dont un qui n'avait jamais été ramoné (numéro 13), ont pu en bénéficier.
- ↳ L'inquiétude des habitants concernant la promiscuité de la cité avec la station EDF nous a amenés à solliciter la DDASS pour qu'une enquête soit ouverte. Nous avons demandé à la mairie de Berriac de s'y associer, mais à ce jour, nous n'avons toujours pas de réponse quant à la dangerosité de cette situation.
- ↳ Le problème des chiens errants, relayé par le Centre auprès de la mairie et de la SPA, reste encore sans réponse.

Des actions de médiation

- ↳ Les intervenants du Centre ont aussi orchestré une action collective de tous les locataires en vue de demander la rénovation des façades. Ainsi, l'éducateur a aidé à la constitution de chaque demande individuelle et a porté l'ensemble de ces requêtes à l'Habitat Audois.
- ↳ Nous avons soutenu les habitants dans leur demande de rétablissement de l'éclairage public. Cette action a abouti début juin 2009, et ce après 1 mois d'interruption.
- ↳ Action auprès de la mairie pour la rénovation des boîtes aux lettres.
- ↳ Durant les 3 premiers trimestres de l'année, 98 signalements d'ordre technique, émanant des locataires, ont été relayés par le Centre Social et 59 ont abouti à une intervention. Cela tend à prouver la qualité des relations que nous entretenons avec l'Habitat Audois, ainsi que la confiance que nous témoigne la population.

Des actions individuelles

Suivi logement : maintien

- ↳ Nous sommes intervenus à maintes reprises au logement n° 13. L'état de santé de la locataire qui y loge nous a préoccupés un temps, tout comme les capacités de son fils à gérer seul le quotidien de la maison. Nous sommes intervenus auprès de leur représentant légal, notamment pour leur signaler l'évolution de cette situation délicate. Nous avons accompagné la famille dans l'appropriation de leur logement, tant au niveau de l'organisation que de l'hygiène. Nous avons constamment été en lien avec les services de tutelle concernés.
- ↳ Nous avons accompagné une famille pour que l'électricité soit rétablie et ce, après une interruption de plusieurs mois.
- ↳ Avec le concours de l'éducateur, deux veuves ont régularisé leur situation (titulaire du bail et situation administrative) suite au décès de leurs époux.

Suivi logement : départ

Nous avons été médiateurs lorsque 2 familles de la cité ont voulu partir précipitamment suite à de gros problèmes avec d'autres personnes de Berriac. Nous avons amené l'une des familles à régulariser sa situation. Quant à l'autre logement, nous avons informé le bailleur du changement de situation.

Suivi logement : accès

Nous avons accompagné trois familles de Lézignan et deux de Carcassonne et Berriac pour la constitution d'un dossier d'accès à un logement auprès de l'Habitat Audois. En nous appuyant sur le dispositif DALO (Droit Au Logement Opposable) et après concertation avec le bailleur, plusieurs dossiers ont pu être traités rapidement en commission.

Trois réponses ont abouti à l'attribution d'un logement sur le carcassonnais, dont un pour l'agent d'accueil du Centre Social de Berriac.

De plus, un état des lieux précis a été établi pour les 3 familles arrivées cet été (numéros 3, 6, 10). Nous insistons auprès des habitants pour faire un état des lieux le plus précis possible et surtout pour ne jamais prendre un logement dans l'état. Nous avons connu ce type de situation dans le passé et les locataires s'étaient retrouvés en grande difficulté. Nous avons accompagné ces personnes dans la constitution de leur dossier et dans la recherche d'une assurance locative.

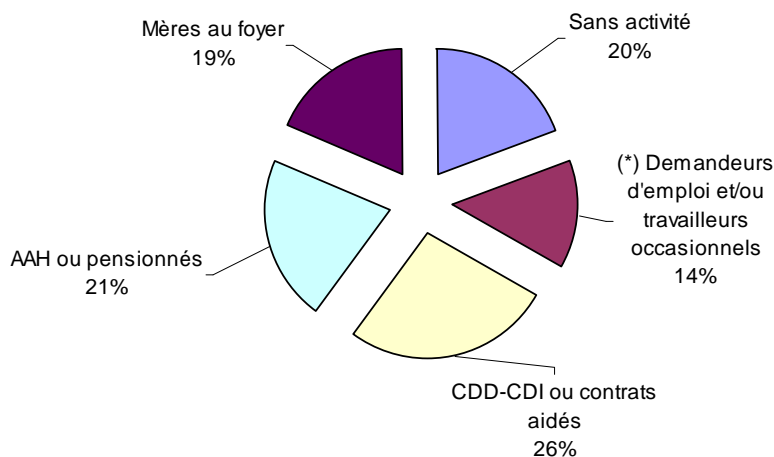
Nous avons pu ainsi renvoyer le bailleur à ses obligations, c'est-à-dire d'attribuer des logements dans un état décent. En contrepartie, nous nous efforçons de guider les locataires vers le droit commun, c'est-à-dire à nous assurer qu'ils jouissent bien de leurs droits et qu'ils remplissent bien leurs devoirs.



2. L'EMPLOI

2.1. SITUATION GENERALE DE L'EMPLOI SUR LA CITE DE L'ESPERANCE

Sur les 285 personnes suivies par le Centre Social, 75 sont des enfants de 0 à 16 ans scolarisés. La situation générale de l'emploi concerne donc 210 personnes, dont 115 hommes et 95 femmes.



(*) On entend par « demandeur d'emploi » les personnes âgées de 16 à 60 ans (hommes et femmes) inscrites à l'ANPE au moins une fois dans l'année et/ou ayant exercé au cours de l'année une activité économique (salarisée ou non). Sont exclus de ces chiffres, les mères au foyer (45) ainsi que les personnes pensionnées ou percevant une Allocation Adulte Handicapé (4).

2.2. ACTIONS MENEES PAR LE CENTRE SOCIAL POUR FAVORISER L'ACCES A L'EMPLOI

Le chômage et la précarité sont très présents à la cité de Berriac. La situation des jeunes déscolarisés demeure la problématique la plus préoccupante. L'installation de certains adultes dans les dispositifs d'insertion l'est tout autant. Reste pour d'autres la volonté d'accéder à un statut d'handicapé qui apparaît dès lors comme une fin en soi.

Nous avons donc durant 2009 participé et mené certaines actions :

- participation au TAF (salon : Travail Avenir Formation) de Carcassonne : 24 personnes, 16 hommes et 8 femmes dont 14 jeunes de moins de 26 ans, sont venus à notre rencontre. Cela nous a permis également de réactualiser nos connaissances des différents dispositifs et d'asseoir notre réseau partenarial.
- Participation au printemps de l'Alternance à Carcassonne le 25 avril : en lien avec la Mission Locale, nous avons consacré une journée entière aux jeunes souhaitant se former par le biais de l'apprentissage. Nous visions essentiellement les jeunes déscolarisés de moins de 25 ans. Cinq jeunes sont venus et ont profité de la matinée pour prendre des contacts avec employeurs et organismes de formation. Deux jeunes garçons âgés de 15 ans ½ ont postulé sur deux emplois accessibles à partir de septembre (à leurs 16 ans) en effectuant les démarches nécessaires auprès de la

Mission Locale, après cette journée. Les CV ont été réalisés en mairie après plusieurs préparations du contenu à partir du Centre.

L'après midi, nous avons diffusé l'information auprès de certains parents et 3 mères de familles ont investi favorablement cet espace.

Toutefois, peu d'offres étaient accessibles à notre public cible. Seulement 32 offres présentes, dont la moitié de niveau 4. Nous constatons une demande croissante auprès de la population en vue d'acquiescer un contrat d'apprentissage.

Le bilan est tout de même positif car il nous permet de créer par ces journées une dynamique auprès des jeunes.

- Réunion collective à la Communauté d'Agglomération du Carcassonnais pour la présentation des clauses d'insertion mise en place depuis 2006 et qui pourraient enfin être étendues au delà des ZUS à partir de 2009.
- Travail en partenariat avec la Régie de Quartiers
Embauche et accompagnement de 5 jeunes dont 2 suivis par le Centre depuis deux ans. Reconduction pour 6 mois d'un salarié sur le chantier espaces verts et points réguliers avec la conseillère de la Régie. A noter la démission au bout de quelques jours d'un adulte positionné à la Régie et qui a refusé d'intervenir dans une autre cité de Carcassonne.
Deux personnes ont bénéficié d'un renouvellement de contrat et une est aujourd'hui en capacité d'accéder à un emploi plus pérenne.
- Aide à la constitution des dossiers et accompagnements à la Maison Départementale des Personnes Handicapées pour des personnes parfois en grande difficulté de santé. Le locataire du logement n° 13 a ainsi pu obtenir la reconnaissance de travailleur handicapé, et ce, après une année d'attente. Nous observons que de nombreuses personnes tentent également d'accéder à la reconnaissance de travailleur handicapé et même à l'Allocation Adulte Handicapé, à partir de certificats médicaux demandés à leur médecin traitant.
- Aide dans les démarches d'insertion professionnelle
 - Période d'intérim pour deux adultes pour des missions courtes de manutention sur le carcassonnais.
 - Accès à un CDD dans le domaine des espaces verts d'une durée de 3 mois pour un autre adulte.
 - Suivi d'un jeune, embauché en contrat aidé au Trénel pendant un an et que l'on s'est efforcé d'amener vers un emploi direct, malgré son manque de motivation. Point régulier avec la référente durant son parcours au sein du Trénel.
 - Accès à un CDI dans le domaine du transport sanitaire pour un adulte suivi depuis plusieurs années par le Centre Social. Cette personne a, depuis deux ans, effectué plusieurs formations et stages dans ce domaine et elle a obtenu de par son engagement, un poste définitif sur Carcassonne auprès d'une société d'ambulances.
 - Mobilisation de l'équipe du Centre au mois d'août pour proposer des travaux saisonniers aux personnes de la population souhaitant y participer. 4 hommes et 5 femmes ont pu obtenir des petits travaux durant la période des vendanges dans l'Aude.
 - Positionnement de deux jeunes de la cité sur un bilan illettrisme par le CREPA avant une orientation. Un seul a donné suite.
- Partenariat avec la MLI : 6 jeunes ont bénéficié d'un suivi avec la MLI. A noter l'arrêt de ses permanences décentralisées (dont Berriac) depuis fin janvier. L'accompagnement des personnes s'effectue à partir du Centre social. Il est à regretter l'échec d'un jeune homme aux épreuves de sélection pour l'accès à une formation professionnelle qualifiante pour les métiers de l'animation.

Nos différents problèmes de téléphone et d'ordinateurs n'ont pas facilité le travail effectué auprès de ces jeunes.

◇ UNE PERMANENCE DE L'EDUCATEUR TECHNIQUE SUR L'EMPLOI

| INSERTION PROFESSIONNELLE : BERRIAC - SYNTHESE ANNUELLE 2009 | | | | | | | | | | | |
|--|--|-------|-------|-------|-------|-------|-------|------|----|----|-----|
| Trimestre | Objet | 16/18 | 19/20 | 21/25 | 26/30 | 31/35 | 36/40 | 40/+ | F | H | MLI |
| Trimestre n°1 | Personnes reçues sur la permanence emploi et formation | 4 | 7 | 2 | 2 | 0 | 0 | 1 | 1 | 15 | 6 |
| Trimestre n°2 | Personnes reçues sur la permanence emploi et formation | 4 | 6 | 0 | 0 | 0 | 1 | 4 | 2 | 13 | 5 |
| Trimestre n°3 | Personnes reçues sur la permanence emploi et formation | 4 | 10 | 3 | 1 | 0 | 1 | 1 | 3 | 17 | 12 |
| Trimestre n°4 | Personnes reçues sur la permanence emploi et formation | 9 | 0 | 4 | 1 | 0 | 1 | 3 | 7 | 11 | 1 |
| | Total | 21 | 23 | 9 | 4 | 0 | 3 | 2 | 13 | 56 | 24 |

Pour l'année 2009, la permanence pour l'emploi et la formation, mise en place sur le centre social de l'Espérance, a accueilli 69 personnes dont 13 femmes et la tranche de population des 16-25 ans reste la plus importante avec 53 personnes accueillies (voir tableau de synthèse ci-dessus).

En 2009, mise en place de la permanence emploi et formation sur une journée entière en développant l'expérience faite l'année précédente.

Accompagner les jeunes sortant du système scolaire semble la priorité. En effet, il ne faut pas leur laisser le temps de s'installer dans l'oisiveté car cela les amène à reproduire le modèle parental.

Il est à souligner que de plus en plus d'accompagnements individuels sont effectués sur la cité de l'Espérance par l'ensemble de l'équipe.

En conclusion, l'ensemble de ces démarches doit amener les personnes accueillies à mieux appréhender leur environnement afin de pouvoir mettre en œuvre les actions nécessaires à une insertion professionnelle. Il est sûr que rien ne pourra évoluer sans la volonté de chacun, mais notre travail est de transformer des discours en actes, d'accompagner et de suivre les parcours engagés.



3. LA SANTE

3.1. L'ACCES AUX SOINS

La population a adhéré au système de médecin référent et l'applique dans son accès aux soins, ce qui permet un meilleur suivi sanitaire.

Parmi la population vieillissante de la cité, il est constaté que les membres de la famille utilisent le dispositif personnalisé d'autonomie afin d'assister leurs proches (2 personnes concernées en 2009).

Les interventions des médecins sont fréquentes. Tout un travail de prévention doit être mené sur la cité en partenariat avec les médecins qui interviennent sur le site pour donner du sens au suivi médical.

La majorité des familles bénéficient de la CMU (voir chapitre RSA) qui leur garantit l'accès aux soins et leur gratuité.

Seules celles qui dépassent le plafond doivent souscrire une mutuelle (retraites, bénéficiaires AAH, Assedic ...).

Il semble que bon nombre de problèmes médicaux soient liés aux réalités sociales et culturelles de cette population, d'où la nécessité d'un travail en équipe (entre soignants et éducateurs) pour développer la prévention et la sensibilisation, notamment par l'éducation.

3.2. ACTIONS MISES EN PLACE OU SUIVIES PAR LE CENTRE SOCIAL

◇ DU SPECIFIQUE AU DROIT COMMUN

Suivi médical

On observe depuis quelques années une autonomie croissante des usagers en matière de santé. En effet, une grande majorité des familles effectue seule ses demandes liées à la santé (visites ou consultations chez le médecin généraliste ou le spécialiste, actualisation de la carte vitale, renouvellement de la CMU).

On remarque même que certaines s'engagent dans des démarches beaucoup plus complexes nécessitant des protocoles exigeants (gastroplastie, chirurgie réparatrice : 2 familles concernées) ou des traitements liés à la stérilité (1 famille concernée).

Néanmoins, de nombreux problèmes de santé persistent et des difficultés nouvelles apparaissent comme la phobie scolaire, des troubles de comportement des jeunes (15 ans et plus) et un accroissement de maladies graves chez les adultes.

◇ ACTIONS SUIVIES PAR LE CENTRE SOCIAL ET MENEES PAR LES PARTENAIRES (CMS et libéraux)

Depuis mars 2009, il n'y a plus de permanence ni de consultation sur le site. L'équipe PMI reçoit les familles qui le désirent au centre social d'Ozanam tous les mardis après-midi. En cas d'urgence, la puéricultrice peut intervenir à domicile si besoin.

Le Centre Social AMPG, implanté sur la cité, est entouré d'une population vieillissante. A l'heure actuelle, il n'y a sur la cité que 3 nourrissons. Les familles font appel aux médecins traitants et vont directement chez le pédiatre.

◆ LA REEDUCATION ORTHOPHONIQUE (libéral)

Pendant 10 ans, cette rééducation se faisait sur la cité, pendant l'accompagnement à la scolarité. Depuis septembre 2008, les familles vont directement au cabinet à Carcassonne. 3 enfants bénéficient de ces séances.

Nous constatons, dans le temps, un changement de comportement des parents et de la famille élargie à l'égard de certains troubles décelés chez leurs enfants et notamment au niveau du langage (orthophonie, psychothérapie ...). Le travail mené au cours de ces années commence à porter ses fruits.

◆ SUIVI MIS EN PLACE PAR LA PERMANENTE DU CENTRE SOCIAL

Dans l'animation globale

- Informer les usagers et les orienter vers le droit commun.
- Vérifier que les enfants sont bien suivis, faire remonter auprès des services concernés (PMI, assistantes sociales, puéricultrices, infirmières, médecins) les besoins si nécessaire et les dysfonctionnements.
- Faire le suivi administratif.
- Etre un interlocuteur privilégié entre les usagers et les différents partenaires.

Dans le cadre du RSA

- Suivi individualisé à la demande de la chargée de mission RSA.
- Projet collectif santé en cours de réalisation.

◆ ACTIONS SUR LE TERRAIN MENEES PAR LA PERMANENTE DU CENTRE SOCIAL

Atelier information santé

Dans l'animation globale.

La psychose de la grippe A H1N1

Plusieurs informations ont été données par l'éducatrice aux usagers du Centre Social suite à l'affolement de ces parents qui refusaient de mettre leurs enfants en classe.

Ces informations ont eu lieu dans le cadre des permanences familles qui se déroulent le lundi matin dans l'espace parents.

L'éducatrice a surtout rappelé, lors de ces rencontres, les règles d'hygiène puis a réorienté les familles vers les médecins.

Un travail a été fait auprès des enfants dans le cadre de l'atelier passerelle (accompagnement scolaire).

Méthodologie : sous forme de jeux, répondre à des questionnaires (lavage des mains ...).

20 enfants de 6 à 10 ans ont participé à ces jeux.

Concernant la vaccination contre la grippe A H1N1, aucun usager à notre connaissance n'a fait la démarche.

Dans le cadre du Lieu Ressource

Les séances d'information à la santé qui se déroulent au Lieu Ressource de Carcassonne complètent les actions menées par le Centre Social et contribuent à parfaire notre action. Elles permettent la mixité sociale.

Dans le cadre du RSA

Projet mené par la permanente AMPG : « Donner des mots aux maux ».

Mise en œuvre du projet : de septembre 2009 à décembre 2009.

« Les mots nous aident à guérir. Ils permettent de nommer l'indicible, de dénouer les contradictions, de réparer les blessures de notre histoire présente et passée ».

Jacques Salomé

1^{ère} étape : constitution du groupe avec la chargée de mission RSA

Lors de la constitution du groupe, nous avons pris en considération les différentes personnalités et l'intérêt que cet atelier pourrait avoir pour chacune d'entre elles. 2 rencontres ont été nécessaires pour la constitution du groupe.

2^{ème} étape : chercher un partenariat

3 rencontres avec le Lieu Ressource de Carcassonne ont eu lieu. Ces rencontres entre la coordinatrice du Lieu Ressource et la salariée de l'AMPG se sont concrétisées par l'élaboration d'un projet commun qui n'est pas encore arrêté ; il manque la partie des stagiaires (travail programmé en janvier 2010).

3^{ème} étape : travailler sur le groupe pour l'amener à une adhésion collective

Ce travail se fera avec la collaboration de la chargée de mission RSA (rédaction d'un contrat d'engagement). Un travail important est à mener auprès du groupe (attribution des rôles, jeu de pouvoirs ...) afin de mener à bien ce projet pour qu'il profite au groupe mais également à l'épanouissement des membres du groupe. Ce projet prendra vie à partir de mars 2010.

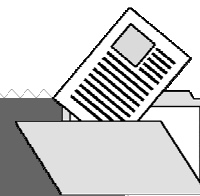
◇ LES SUIVIS INDIVIDUELS DIVERS

Formelles ou informelles, à la demande des usagers, des partenaires ou à l'initiative du Centre Social, les informations apportées au quotidien dans le domaine de la santé ont leur intérêt. Même s'il n'y a pas de répercussions médicales, elles peuvent entraîner, dans certains cas, une modification des comportements.

Quelques suivis les plus significatifs

- Rappel des vaccins obligatoires auprès des familles, afin d'inscrire leurs enfants au Centre de Loisirs du CIAS.
- Travail auprès de 9 mamans afin qu'elles inscrivent leurs enfants le plus tôt en maternelle.
- Préparation des vacances de 4 enfants.
- Aide à la rédaction du projet de vie pour 2 adultes qui ne relèvent pas du RMI/RSA lors de leur demande du complément de ressources à la Maison Départementale des Personnes Handicapées.

4. L'ACCOMPAGNEMENT INSERTION SOCIALE



4.1. L'ACCOMPAGNEMENT SOCIO-ADMINISTRATIF

Durant les 3 premiers trimestres, l'arrivée d'une personne sur le poste d'accueil a permis de proposer à la population un accueil régulier et quotidien pour les différentes démarches administratives. Une ½ journée par jour y est consacrée.

Les permanences administratives restent effectuées par le travailleur social permanent présent sur le site.

184 permanences ont accueilli 1714 personnes, soit une moyenne de 9 personnes par permanence.

Nous avons reçu les inquiétudes et les questions des usagers lors notamment, de la mise en œuvre du RSA.

Permanences sur l'année 2009

| | courrier | téléphone | imprimés | dossier | autres | Total |
|------------------|----------|-----------|----------|---------|--------|-------|
| Nombre d'actes → | 245 | 748 | 451 | 180 | 90 | 1714 |
| % | 14 % | 44 % | 26 % | 11 % | 5 % | 100 % |

◇ LE QUOTIDIEN DU CENTRE SOCIAL

Des mouvements de personnel

- L'embauche en CAE d'une personne de la communauté, bien repérée par les usagers.
- L'arrêt de travail prolongé de la femme de ménage qui a entraîné son remplacement : embauche d'une nouvelle personne à ce poste.
- L'arrêt de travail du coordinateur du Centre Social et son non remplacement immédiat a perturbé le fonctionnement du Centre.

Des dégradations et des vols à répétition

- Deux plaintes pour le vol du sac d'une intervenante du Centre et pour un coup de couteau dans le pneu de son véhicule.
- Deux autres plaintes pour des intrusions, des vols et du vandalisme.
- Coupure délibérée des fils de téléphone du Centre en vue de nous nuire.
- Une nouvelle fois, on crève le pneu d'un autre employé du Centre Social.
- Disparition des fiches d'inscription du bus (pour la réinscription des enfants).

Nous avons tout d'abord réagi à ces multiples attaques par la fermeture du Centre pendant 4 jours. Puis, nous avons organisé une réunion, en présence du maire de Berriac et des habitants de la cité, mais aussi avec quelques familles du village, en vue de régler ce problème. Il est à noter que 2 jours après cette réunion, une nouvelle effraction a eu lieu, qui a nécessité des travaux de renforcement (grilles et portes).

Le décès du maire aura lui aussi marqué cette année 2009.

La sécurité des locaux aura été une préoccupation permanente durant l'année 2009 et nous avons décidé de mettre à disposition du Comité des fêtes la salle du Centre Social, dont le Président est responsable du bon déroulement des activités de l'ouverture à la

fermeture. Les résidents occupent le local tous les soirs de la semaine et nous avons constaté que les intrusions et autres dégradations avaient pratiquement cessé.

4.2. LES ANIMATIONS COLLECTIVES FAMILLES

Par rapport au projet initial, l'éducatrice a travaillé cette année au sein du Centre Social sur 2 axes :

1. Loisirs famille
2. Communication et actions partenariales

Dans l'espace « loisirs famille », 9 actions ont été menées :

- Loto CADI et AMPG le 07/02/09
- Loto CADI, AMPG et RCF le 07/03/09
- Piscine Narbonne le 13/04/09
- Zoo Plaisance du Touch le 14/04/09
- Parc Australien le 27/04/09
- Goûter de clôture « coup de pouce » le 18/06/09
- Voyage de fin d'année Walibi le 24/06/09
- Noël passerelle le 15/12/09
- Sortie à la neige le 21 et 22/02/09

Dans l'axe « communication et actions partenariales », 2 actions ont été menées :

- Médiation avec le dispositif scolaire
- Parents et activités associatives

Ces actions tiennent compte des besoins exprimés par les usagers, de ceux ressentis par le travailleur social, de la fragilité du cadre institutionnel (AMPG/Berriac).

◆ AXE LOISIRS FAMILLES

| Intitulé de l'action | Objectifs opérationnels | Public | Moyens | Partenariat | Evaluation |
|----------------------|--|---|---|---|---|
| Aventure en famille | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Favoriser l'apprentissage de la citoyenneté ▪ Créer, développer les liens entre parents et enfants ▪ Donner un élan nouveau aux loisirs adultes en famille | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les parents de la Cité de l'Espérance et les habitants du bourg ▪ Le tissu associatif de la commune de Berriac | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Mise en place d'une sortie à la neige ▪ 3 moments importants de convivialité ont été réalisés ▪ Mise en place de 5 sorties : piscine, zoo, parc, goûter, voyage | <p><u>Partenaires institutionnels de terrain :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ La Mairie ▪ L'AMPG <p><u>Partenaires associés :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ RCF ▪ CADI ▪ Le Lieu Ressource <p><u>Le tissu associatif de Berriac (club de foot, association des chasseurs ...)</u></p> | <p><u>Quantitative</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre de familles ayant participé ▪ Lieux des activités ▪ Nombre de sorties <p><u>Qualitative</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Evolution, prise en charge de la question « loisirs » ▪ Nouvelles demandes |

Evaluation quantitative

Sur 9 actions proposées :

- 4 actions ont eu lieu les week-end et jours fériés afin de toucher un plus grand nombre de familles (père, mère et enfants)
- 5 actions ont eu lieu pendant les vacances et les mercredis. Public touché : mères et enfants

Dans le cadre de ces activités, nous avons constaté de réels progrès quant à la prise en charge des loisirs familles. Les familles (20) se sont réellement investies ; ce sont elles qui ont cherché les lots, qui ont fait les démarches nécessaires pour l'hébergement, le transport ... pour la sortie à la neige.

Le lien parents/enfants commence à avoir du sens. On joue avec papa, on partage les tâches ménagères.

Un nouveau regard sur la notion « famille » est en train de voir le jour.

Aujourd'hui, les familles qui participent à nos activités ont, semble t-il, compris l'importance de partager des moments de complicité avec leurs enfants. Elles se sont mises d'accord et ont demandé qu'une fois par mois, on puisse programmer un moment de convivialité qui réunirait toute la famille pendant les vacances et les week-ends. En effet, les mercredis, les pères travaillent.

◇ DANS L'ESPACE « COMMUNICATION ET ACTIONS PARTENARIALES »

1. Médiation avec le dispositif scolaire

| Intitulé de l'action | Objectifs opérationnels | Public | Moyens | Partenariat | Evaluation |
|---------------------------------------|---|---|---|--|--|
| Médiation avec le dispositif scolaire | <ul style="list-style-type: none">▪ Soutien à la parentalité▪ Impliquer les parents dans l'éducation de leurs enfants▪ Améliorer le suivi scolaire de leurs enfants | <ul style="list-style-type: none">▪ La communauté gitane de la cité de l'Espérance de Berriac▪ Les parents d'élèves de la cité de l'Espérance▪ Les écoles | <ul style="list-style-type: none">▪ Création d'espaces, de lieux de rencontre▪ Création d'un espace parents▪ Création d'un espace paroles▪ Suivi individuel des familles▪ Réunions éducatives▪ ... | <ul style="list-style-type: none">▪ Lieu Ressource▪ Les écoles primaires▪ Collèges▪ Parents▪ PMI▪ Assistante sociale de secteur | <p><u>Quantitative</u></p> <ul style="list-style-type: none">▪ Nombre de réunions▪ Nombre de personnes▪ Thèmes traités <p><u>Qualitative</u></p> <ul style="list-style-type: none">▪ Participation des parents aux réunions▪ Communication avec les enseignants▪ Respect des règles de vie |

Un grand travail de communication a été mené par l'éducatrice auprès des partenaires : diffusion du numéro de portable professionnel de l'éducatrice de l'AMPG, afin de la contacter si besoin (distribution des cartes à tous les usagers et aux partenaires).

L'éducatrice leur a expliqué son rôle en tant que médiatrice.

En cas de conflit, les deux parties (parents-école) doivent être présents lors des entretiens. Le rôle de l'éducatrice est de faciliter la communication. En aucun cas, elle ne prend de décision, l'autorité parentale revenant aux parents. Elle peut intervenir à la demande des parents, des enseignants ou des deux. Elle ne cherche pas à se rendre indispensable auprès de la population, mais à la mettre face à ses responsabilités.

Le Centre Social n'est pas un alibi ni un faire valoir comme certains usagers souhaiteraient l'utiliser à leur propre avantage.

Evaluation quantitative

- 4 réunions collectives ont eu lieu dont 3 à la cafétéria de Géant Casino Cité 2 (12 personnes) et 1 au Chemin de la SPA (5 personnes).
- 3 réunions éducatives (3 élèves concernés).
- 2 rencontres avec le Directeur de l'école Jean Jaurès.
- 2 rencontres avec le Directeur de l'école de la Gravette.
- 4 entretiens téléphoniques avec la Directrice de l'école de Montredon pour faire le point sur la scolarisation des 9 enfants de la cité.
- 2 rencontres avec l'Unité Pédagogique d'Intégration de Grazaile (absentéisme d'un élève).
- 4 déplacements au collège Jules Verne.

Evaluation qualitative

Au niveau des parents

- Implication des parents dans l'éducation de leurs enfants
- Participation des familles au spectacle de fin d'année de l'école de la Gravette
- Participation des parents à la réunion des parents d'élèves du collège Jules Verne
- Travail important mené sur la séparation mère-enfant, ce qui a permis à 8 élèves de grande section de venir aux activités « coup de pouce »
- Travail sur le rythme de l'enfant mené auprès des mamans dont les enfants sont scolarisés en grande section et en CP
- Travail sur la mixité sociale mené auprès d'une quinzaine de mamans. Nous avons abordé les thèmes suivants :
 - o Etre citoyen, c'est quoi ?
 - o Les inscriptions dans les différents établissements
 - o Le rôle du directeur d'école
 - o Le rôle de l'association des parents d'élèves

Auprès des écoles

- Participation de l'éducatrice aux réunions éducatives
- Participation à la réunion parents-enseignants du secondaire
- 2 réunions avec le Directeur SEGPA du collège Jules Verne pour un élève en vue d'un apprentissage pour la prochaine rentrée scolaire

Conclusion

Nous avons touché un public qui est dans une dynamique d'intégration sociale, soit 25 femmes et 15 hommes.

2. Parents et activités associatives

| Intitulé de l'action | Objectifs opérationnels | Public | Moyens | Partenariat | Evaluation |
|-----------------------------------|--|--|---|---|---|
| Parents et activités associatives | <ul style="list-style-type: none">▪ Soutien à la parentalité▪ Amener les familles à être des partenaires acteurs▪ Améliorer leur relation avec l'environnement et à l'organisation de leur vie quotidienne | Les habitants de la commune de Berriac et ses environs | <ul style="list-style-type: none">▪ Rencontre informelle en direction du public gitan▪ Sensibilisation du public gitan à la culture associative▪ Mise en place de micro-projets | <ul style="list-style-type: none">▪ Lieu Ressource▪ Mairie▪ Presse locale▪ R.C.F.▪ AMPG | <p><u>Quantitative</u></p> <ul style="list-style-type: none">▪ Fréquence et durée de l'atelier▪ Nombre de participantes <p><u>Qualitative</u></p> <ul style="list-style-type: none">▪ Organisation des réunions▪ Prise d'initiatives▪ Etre acteur dans la commune▪ Proposition d'actions concrètes aux berriacois |

Mise en œuvre du projet

Dans la continuité des actions menées au cours de l'année dernière et tout en tenant compte de notre hypothèse de travail, nous avons aidé le public gitan à mettre en place des micro-projets (loto, repas, vente de calendriers ...) qui les mènent à la rencontre de l'autre.

C'est en partant du « faire » que les femmes ont donné du sens à leur action, en créant le Club Culturel des Citoyens de l'Aude D'ailleurs à Ici » (C.A.D.I.).

Démarche

Du spécifique, nous allons vers la diversité culturelle pour arriver au droit commun.

Actions menées au cours de cette année dans ce domaine (les plus significatives)

Objectif n°1 : faire connaître l'association CADI

Développer la communication

Au cours de cette année, nous avons utilisé la radio RCF Pays d'Aude, pour diffuser l'information (faire connaître nos activités, loto ...). En accord avec l'équipe RCF, CADI a animé, une fois par mois, une émission de 25 minutes.



Travail partenarial avec le Lieu Ressource

2 rencontres ont eu lieu.

Buts :

- C.A.D.I. et l'atelier « journal » : faire, créer un numéro ensemble
- Préparation du « Noël solidaire » demande un grand investissement (projet CADI déjà programmé pour décembre 2009)

Objectif n°2 : améliorer leur quotidien

- Organisation quotidienne, gestion du budget pour 8 femmes qui souhaiteraient partir en vacances avec leur famille en juillet.
- Pour la gestion du budget, le travail a été mené par l'animatrice de l'AMPG.
Démarche : nous sommes partis du budget CADI et progressivement, les femmes ont été amenées à parler de leur propre budget. De fil en aiguille, nous avons démarré au domicile d'un membre ce travail (3 séances ont eu lieu).

Objectif n°3 : créer une dynamique associative dans la commune de Berriac

Cette dynamique, porteuse de valeurs et de repères forts, se proposait de faire reconnaître son rôle de lien social dans la commune.

Orientations stratégiques

- Etre initiateur d'actions collectives
- Tisser des liens entre les associations de Berriac
- Valoriser le bénévolat pour développer la vie associative

Objectifs stratégiques

Sur la vie associative générale :

- Créer des moments de rencontre et de réflexion entre les associations
- Mutualiser des compétences et des ressources humaines pour une meilleure efficacité

Actions menées

- Fédérer les associations berriacoises afin de créer sur la commune de Berriac un moment de convivialité pour tous les citoyens
- Préparer le « Noël solidaire »

Evaluation

Un travail important a été fait auprès des associations de la commune de Berriac.

5 réunions de préparation ont été nécessaires pour arriver à la concrétisation du programme.

20 familles s'étaient investies pour la préparation du spectacle.

5 émissions sur RCF ont été enregistrées.

Les auditeurs ont suivi l'évolution de ce projet au quotidien.

Ce projet n'a pas vu le jour suite, et en particulier, à l'attitude de la municipalité qui voulait que l'opérateur associatif soit réduit à un pur rôle d'exécutant.

D'où l'abandon du projet par toutes les associations berriacoises.

CADI, suite à ce contretemps, a organisé son propre Noël.



4.3. PROJETS MIS EN ŒUVRE PAR LE CENTRE SOCIAL POUR FAVORISER L'AUTONOMIE SOCIALE ET L'INSERTION

◆ ATELIER ARTS PLASTIQUES (Lieu Ressource Carcassonne)

8 femmes, toutes bénéficiaires du RSA, participent à l'atelier d'arts plastiques qui se déroule une fois par semaine.

◆ ATELIER PHOTO

12 femmes bénéficiaires du RSA qui sont inscrites au stage photographique, ont continué cette année scolaire à scanner les diapositives de l'AMPG, qui représentent la vie quotidienne de la Cité de l'Espérance de sa naissance à aujourd'hui.

Ce stage est encadré par le Graph et l'adulte relais de la Mairie de Berriac.

La Chargée de mission RSA a mis en place un suivi avec l'intervenant concernant la vérification de l'assiduité de ces stagiaires (voir chapitre RSA).

5. LES ACTIONS SCOLARITE



5.1. LES ENFANTS SCOLARISES

◇ EFFECTIF DES ENFANTS SCOLARISES PENDANT L'ANNEE SCOLAIRE 2008-2009

| MATERNELLE | ELEMENTAIRE | | | | SECONDAIRE | | | |
|--------------|--------------|-----------|------------|----------|--------------|-----------------------|------------|-------------------|
| | Traditionnel | | Spécialisé | | Traditionnel | | Spécialisé | |
| 6 | CP | 9 | CLIS | 9 | 6° | 4 | SEGPA | 14 |
| | CE1 | 8 | | | 4° | 1 | UPI | 3 |
| | CE2 | 3 | | | 3° | 2 | CNED | 3 |
| | CM1 | 4 | | | | | | |
| | CM2 | 1 | | | | | | |
| Total | 6 | 25 | 9 | 7 | 20 | TOTAL EFFECTIF | | 67 ENFANTS |

En secteur primaire, sur 34 élèves, 19 sont transportés par le bus AMPG qui dessert deux écoles, les familles assurant elles-mêmes le transport pour les autres.

En secteur secondaire, ce sont les parents qui assurent cette charge.

Il est à noter qu'il existe sur la commune, pour les autres circuits, un transport scolaire mis en place par le Conseil Général. Les parents ont le choix mais cette dernière solution n'est pas utilisée.

Dans l'ensemble, la rentrée scolaire s'est bien déroulée.

5.2. BILAN SUCCINCT DE L'ANNEE SCOLAIRE 2008-2009

◇ QUELQUES CHIFFRES

Au niveau du pré-élémentaire (écoles concernées : maternelle Jean Jaurès, Paul Lacombe)

Sur 6 enfants scolarisés, 4 élèves ont une assiduité scolaire satisfaisante. Les parents assurent les trajets scolaires de leurs enfants.

3 élèves passent en CP.

Au niveau du primaire

Sur 32 enfants scolarisés dans les écoles de Carcassonne (Montredon, Jean Jaurès, Les Troubadours, La Gravette), 10 enfants ont posé des réels problèmes d'absentéisme, ce qui a entraîné des retards importants dans les apprentissages scolaires. Le taux de fréquentation, tous établissements confondus, est de 80 %.

Désormais, les certificats médicaux ne sont plus exigibles pour justifier les absences. Les motifs invoqués par les parents suffisent.

Les procédures pour lutter contre l'absentéisme sont considérablement neutralisées. Notre action sur le terrain est limitée, notre crédibilité mise en cause et notre autorité contestée face à l'inertie institutionnelle et à la complicité des parents.

De plus en plus, les savoirs acquis à l'école sont anecdotiques au regard de l'expérience personnelle des enfants.

Tous les enfants passent en classe supérieure, au bénéfice de l'âge.

Face à un public qui lui pose problème, l'école, par la multiplicité des « arrangements » qu'elle accepte, révèle son embarras. Les absences permettent un modus vivendi à bon compte.

Entre les pratiques d'assimilation et la création de structures marginales, l'école peut elle vraiment poursuivre son objectif d'universalité, reconnaître et valoriser les différences culturelles, sans formuler d'exigence à minima ?

Il semble qu'une politique d'éducation ne peut qu'intégrer l'histoire et la culture des élèves, des familles ainsi que le contexte socio-économique dans lequel ils évoluent. Le but est que chacun trouve les moyens de sa réussite socio-professionnelle satisfaisante.

Au niveau du secondaire

Sur 22 enfants inscrits (pour l'année scolaire 2008-2009),

- 3 ont décroché au cours du premier trimestre.
- 2 ont démissionné à l'âge de 16 ans et n'ont pas passé le CFG malgré leurs moyens évidents.
- 6 élèves ont des résultats acceptables mais la jeune fille qui devait passer le BEPC ne l'a pas obtenu et redouble sa 3^{ème}.
- 3 élèves passent en 5^{ème} dont une avec les félicitations du conseil de classe.

D'une manière générale, les élèves interrompent leur scolarité à l'âge de 16 ans.

Dans certains cas, nous constatons des troubles du comportement qui se manifestent sous la forme suivante :

- refus scolaire, agressivité (hostilité, résistance, provocation, violences intercommunautaires ...)
- démotivation scolaire qui se caractérise par des absences, des résultats scolaires incohérents ... et surtout par l'absence d'objectif personnel et familial intégrant la formation à l'école
- phobie scolaire

Cette année, aucun élève du collège n'a obtenu son CFG alors qu'en 2004-2005, nous avions eu 2.

Nous assistons depuis quelques années à une baisse des résultats scolaires. En effet, nous avons eu des BEPC, des CFG, des CAP, 1 bac professionnel.

Que faire pour lutter contre ce décrochage scolaire ?

De toute façon, les parents se considèrent à l'abri des sanctions pécuniaires prévues par la loi.

Une autre forme de marginalisation est celle qui consiste à scolariser des jeunes des familles sédentaires au CNED.

A notre connaissance, 4 élèves du bourg de Berriac y ont été inscrits pour l'an dernier alors que le niveau de lecture et de compréhension des consignes, l'absence d'aide en famille ou d'assistance par un répétiteur scolaire, rend impossible une véritable scolarité digne de ce nom.

De plus, cette forme d'enseignement renforce le repli communautaire.

Les problématiques des familles que nous suivons peuvent se résumer en cinq points :

- La communauté gitane a une organisation propre qui exclut la prolongation des études pour être reconnu au sein du groupe.
- L'instruction et la réussite scolaire n'ont que peu d'importance sur une population qui favorise essentiellement l'intelligence pratique et la « cueillette ».
- La démotivation reste d'actualité en raison de l'absence d'objectifs et de sens pour les acquisitions scolaires.

- Problème de fréquentation récurrent malgré toutes les actions menées sur le terrain ; nous ne pouvons plus gérer à notre niveau ce problème ; nous ne pouvons que rappeler la loi que de toute manière, ils ont les moyens de contourner.
- Depuis quelques années, quelques comportements asociaux et une augmentation de la petite délinquance se sont développés.

A l'examen de ces problématiques, afin que l'enfant et sa famille apprennent à faire le lien entre l'école et la réalité, nous avons mis en place des actions visant à mieux faire connaître aux parents d'élèves, l'école de leurs enfants, en favorisant le dialogue entre la famille et l'école et en les aidant à suivre dans les meilleures conditions, les acquisitions de leurs enfants (voir chapitre médiation scolaire, animations collectives familles).

Devant l'éventail des difficultés scolaires ou d'apprentissage, nous avons créé des ateliers d'éveil afin d'inciter les élèves au travail, au dépassement de soi et à la motivation personnelle (voir chapitre « le vivre ensemble » axe 2 - mixité sociale - atelier « coup de pouce » - lien Internet <http://berriac.free.fr>).

5.3. ACTIONS MENEES PAR LE CENTRE SOCIAL POUR AMELIORER LES RESULTATS SCOLAIRES

◆ ATELIER CULTUREL - SOUTIEN SCOLAIRE « COUP DE POUCE »

Rappel des objectifs initiaux

Mettre en place une action d'insertion par l'éducation destinée à favoriser :

- l'égalité des chances scolaires
- la mixité sociale
- la participation des parents
- la réappropriation de leur culture

Rappel des objectifs de l'activité

- Amener les enfants et les parents de la cité à l'autonomie nécessaire pour qu'ils soient en mesure de bénéficier de tous les dispositifs d'aide existant dans la commune de Berriac.
- Tisser des liens entre les élèves acteurs du projet.
- Améliorer les résultats scolaires.
- Développer l'expression orale et écrite des enfants.

1. EVALUATION DE L'ACTION

Ces ateliers ont concerné 20 enfants du primaire, ils ont eu lieu le lundi, mardi et jeudi de 17h à 19h à la salle polyvalente du village (Berriac).

Les mercredis de 9h à 12h, une fois sur deux, les séances ont eu lieu au Musée des Beaux Arts de Carcassonne.

Ces ateliers ont permis à des enfants en grande difficulté de se dépasser, d'être capable d'écrire, d'inventer un univers à partir duquel ils ont réalisé leur apprentissage, chacun à son rythme (Maison Felix, parc australien, ateliers artistiques ...).



Parc australien

Des réels progrès ont été remarqués aussi bien au niveau scolaire (leçons apprises, poésies récitées, expression orale et écrite) qu'au niveau du comportement. C'est surtout au cours des activités scolaires réalisées en groupe que l'évolution comportementale des enfants était intéressante à observer : respect des règles, politesse, ponctualité, respect du matériel, respect d'autrui et apprentissage de la cohabitation.

Dans un souci d'intégration, cet atelier qui s'est déroulé à la salle des fêtes de Berriac, a été ouvert aux enfants n'appartenant pas à la communauté gitane de Berriac. Une élève seulement s'est inscrite et a participé à l'activité.

Cet atelier a démarré en avril. Certains parents non gitans intéressés par cette activité n'ont pu mettre leurs enfants car ils les avaient inscrits en début d'année aux activités du CIAS.

Nous avons été confrontés à quelques incohérences de fonctionnement (inscriptions des enfants, groupes ...). En effet, les articulations des dispositifs existants dans les écoles et notre atelier « coup de pouce » ont perturbé quelques familles.

Cette situation a entraîné une nouvelle « attitude » : l'élève/la famille - consommateur/consommatrice. En effet, beaucoup d'élèves participent à toutes les actions proposées, l'aide personnalisée, l'aide aux devoirs au sein de l'école, les ateliers culturels menés avec le musée des beaux arts trois fois par semaine. Nous avons eu beaucoup de mal à faire admettre aux familles que trop d'aide peut être contre-productif et empêcher l'enfant de devenir autonome.

Le fait de déplacer géographiquement cet atelier n'a pas amené des enfants n'appartenant pas à la communauté gitane à le fréquenter en nombre (1 enfant concerné). La peur de l'autre est bien ancrée dans l'esprit berriacois.

En revanche, nous avons été victimes d'actes de vandalisme dans la salle municipale, puisque tout le matériel pédagogique acheté a été dérobé (salle fermée à clé, pas d'effraction apparente). Une enquête de gendarmerie a eu lieu à la demande du 1^{er} magistrat de la commune. Aucun résultat à ce jour.

Menaces et insultes reçues sur les portables de l'équipe encadrante.

Les actes d'incivilité se multiplient (Centre Social AMPG et salle de fêtes vandalisés ...). Le seul constat positif par rapport à cette augmentation a été le respect des voitures des intervenants, alors que ce n'est pas le cas au sein de la cité.

« La violence au quotidien ou j'ai le droit de tout faire »

Qu'elle soit urbaine (Carcassonne) ou rurale (Berriac), la violence est partout visible, provocatrice ou plus feutrée, dans la cité, au Centre Social, à Berriac, dans la salle polyvalente où se déroulait l'action.

Cette violence a été très mal vécue par l'équipe, les parents et les enfants : vol du matériel pédagogique, puis dégradation des biens collectifs (vitres cassées de la salle polyvalente).

Il y a eu aussi ce que l'on nomme pudiquement, les incivilités, à savoir les agressions verbales par des groupes de jeunes.

Dans ce contexte, quel ne fut notre étonnement lorsqu'un groupe de jeunes s'est proposé pour animer, bénévolement, le goûter de clôture de l'atelier « coup de pouce » !

Une cinquantaine de personnes a assisté au goûter des enfants pour la clôture « coup de pouce ».

Les grandes familles tsiganes de Berriac y ont participé. 3 familles non tsiganes étaient également présentes pour soutenir l'opération.

Le groupe des adolescents est également venu, de son propre chef. Ils ont animé avec leur guitare ce moment de convivialité.

2. LES DIFFERENTS ATELIERS

2.1. AIDE AU TRAVAIL SCOLAIRE

20 enfants de la commune de Berriac, âgés de 6 à 11 ans, ont participé à l'activité d'aide au travail scolaire.

Nous avons réalisé 41 séances avec une participation moyenne de 15 enfants par séance pour 615 participations enfants.

Public touché par rapport au public initialement visé

| | Effectif prévu | Effectif réel | Ecart |
|--------|----------------|---------------|-------|
| Ecoles | 30 | 20 | - 10 |

Cet écart est dû au démarrage tardif de l'atelier. Certains enfants sont restés dans le cadre scolaire pour l'aide aux devoirs (aide individualisée ...).

Situation sociale du public

L'action se déroulant à la salle des fêtes du bourg, nous avons eu des enfants habitant « les résidences » de Berriac et ceux du secteur privé (chemin du Canteloup, avenue des Pyrénées ...).

Aucun enfant de la cité de l'Espérance n'a participé à cet atelier (5 enfants concernés). Les enfants présents ont participé à tous les ateliers proposés. Nous n'avons pas eu de problème d'absentéisme. Enfants et parents étaient demandeurs.

2.2. ACTIVITES CULTURELLES

Par la pratique d'activités culturelles (Musée des Beaux Arts de Carcassonne), physiques (activité plein air) et ludiques (maison Felix, voyage Walibi), nous avons essayé de donner aux enfants le goût de l'effort, de la persévérance, les moyens de développer l'expression corporelle et orale ainsi que des repères spatio-temporels.

Les séances de ces activités sont axées sur le plaisir de faire et d'être ensemble, les débats, l'écrit et le respect de l'autre.

2.3. ATELIER MUSEE

15 enfants de 6 à 12 ans ont participé à cet atelier. 9 séances de 2 h ont été réalisées. Ils ont appris à observer autour d'eux, à analyser un tableau, à repérer les grandes familles ...

2.4. ATELIER D'ECRITURE

15 enfants âgés de 6 à 11 ans ont participé à cet atelier. 6 séances de 1h30 ont été réalisées.

A partir des photos, après avoir sélectionné un certain nombre d'images, un travail d'écriture s'est mis en place. La prestation achevée revêt la forme d'un grand panneau entièrement conçu par les enfants (papier, photos, écriture ...).

2.5. ATELIER MARIONNETTES (LA MAISON DE FELIX)

8 enfants du CP et de la CLIS ont participé à cet atelier.

Passage du langage écrit au langage oral avec la réalisation devant les parents, d'un petit spectacle. Les chansons, les histoires ont été travaillées pendant l'aide au travail scolaire.

10 séances de 30 minutes ont été réalisées.

2.6. CREATION D'OUTILS EN DIRECTION DES FAMILLES

Pour canaliser certaines relations conflictuelles entre l'école et les familles, nous avons mis en place un certain nombre d'outils pour améliorer la communication.

1. Carnet de liaison pour le cycle 2 et 3 des écoles élémentaires
2. Brochure parentale destinée aux parents et aux directeurs d'école

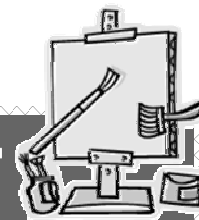
Le carnet de liaison mis en place apporte un certain nombre d'informations.

| | |
|------------------------|--|
| <i>Aux familles</i> | <ul style="list-style-type: none">- Informations sur l'accès à la scolarité et son organisation- Renseignements sur les attitudes scolaires de leurs enfants, sur la fréquentation, l'évaluation- Outil de communication en direction de l'école et du Centre Social |
| <i>Aux enseignants</i> | <ul style="list-style-type: none">- Outil de communication en direction des familles et du Centre Social- Renseignements sur le comportement des enfants en dehors de l'école |
| <i>A l'élève</i> | <ul style="list-style-type: none">- Prise en compte et valorisation des demandes qu'il effectue- Observations écrites rendant compte des progrès et des difficultés éventuelles ... sans critère de jugement |

3. CONCLUSION

1. Par commodité ou facilité, les parents souhaitent reconduire cette action sur la commune de Berriac.
2. L'AMPG a déposé un dossier CLAS pour 2009-2010. Cette action pourra donc se poursuivre.
3. Dans un souci d'intégration, nous souhaitons davantage d'ouverture du groupe sur l'extérieur avec la participation souhaitée de plus d'enfants non issus de la communauté gitane.
Si pendant longtemps, les Gitans ont été rejetés par la commune de Berriac, il faut reconnaître qu'aujourd'hui, ce n'est plus le cas. En effet, le Maire est issu de la communauté gitane, les différents présidents des associations berriacoises aussi.
4. Depuis cet été, le conseil municipal a décidé que tous les enfants de la commune de Berriac (toutes origines confondues) devraient profiter des actions de loisirs du C.I.A.S., ce qui a entraîné l'arrêt de l'A.L.S.H. AMPG.
5. Malgré le manque d'adhésion des familles aux activités du C.I.A.S., il a été convenu entre l'AMPG et le Maire, de ne pas répondre à la demande des familles (sorties internes AMPG) pour ne pas mettre à mal le projet C.I.A.S.
6. D'où l'intérêt de l'atelier « passerelles » qui aura pour objectif de travailler auprès des parents, l'ouverture vers l'extérieur en 2009-2010.

6. LES ACTIVITES SOCIO-EDUCATIVES



Durant le premier semestre 2009, nous avons continué les animations socio-éducatives. Dans ce cadre, nous avons accueilli des jeunes les mercredis après-midi et une partie des vacances scolaires. Les activités proposées ont pu avoir lieu dans la salle du Centre Social, mais aussi à l'extérieur. Les parents étaient le plus souvent invités.

6.1. LE PROGRAMME REALISE AU PREMIER SEMESTRE 2009

◇ VOLUME DES ACTIVITES REALISEES

| | Nbre de ½ j d'animation | Nbre de ½ j enfants | Moyenne de participation enfants par ½ j |
|-----------------------------|-------------------------|---------------------|--|
| | Nbre | Nbre | Nbre |
| ANIMATIONS SOCIO-EDUCATIVES | 37 | 293 | 7,9 |

◇ REPARTITION DES DEMI-JOURNEES PAR CLASSE D'AGE

| 6/11 | 12/17 | Total |
|-------|-------|-------|
| 54 | 239 | 293 |
| 18.5% | 81.5% | 100% |

◇ REPARTITION DES DEMI-JOURNEES PAR SEXE

| | 6/11 | 12/17 | % |
|--------------|-----------|------------|-------------|
| Garçons | 22 | 213 | 57% |
| Filles | 32 | 36 | 43% |
| Total | 54 | 249 | 100% |

◇ CONCERNANT LES ADOLESCENTS

- Rencontres autour de la guitare
- Jeux mis à disposition dans la salle d'activité

Toutefois, en dehors de notre accueil, il n'y avait aucune autre activité proposée pour eux. Les demandes de l'AMPG pour officier en tant que centre de loisirs, et de la mairie pour la création d'une structure d'accueil pour les jeunes, se sont vues refusées. De plus, notre projet de création d'un espace multimédia dédié aux jeunes n'a pas abouti, faute de partenariat.

◇ CONCERNANT LES ENFANTS

Le projet d'accueil d'un groupe d'enfants avec leurs parents en vue de la préparation d'un spectacle n'a pas abouti.

◇ CONCERNANT LES ADULTES

Création d'un espace collectif aménagé : un terrain de boules, un barbecue, des tables et des chaises ont été mis à disposition de la population. Cette action résulte de la collaboration de la mairie, de la Régie de Quartiers et de l'AMPG. Il faut noter la forte implication des habitants du quartier dans la construction de cet espace, qui a été bien investi par la suite. Une fête à la fin de l'été a célébré ce succès. Seuls les jeunes de 15 à 20 ans ont peu participé.

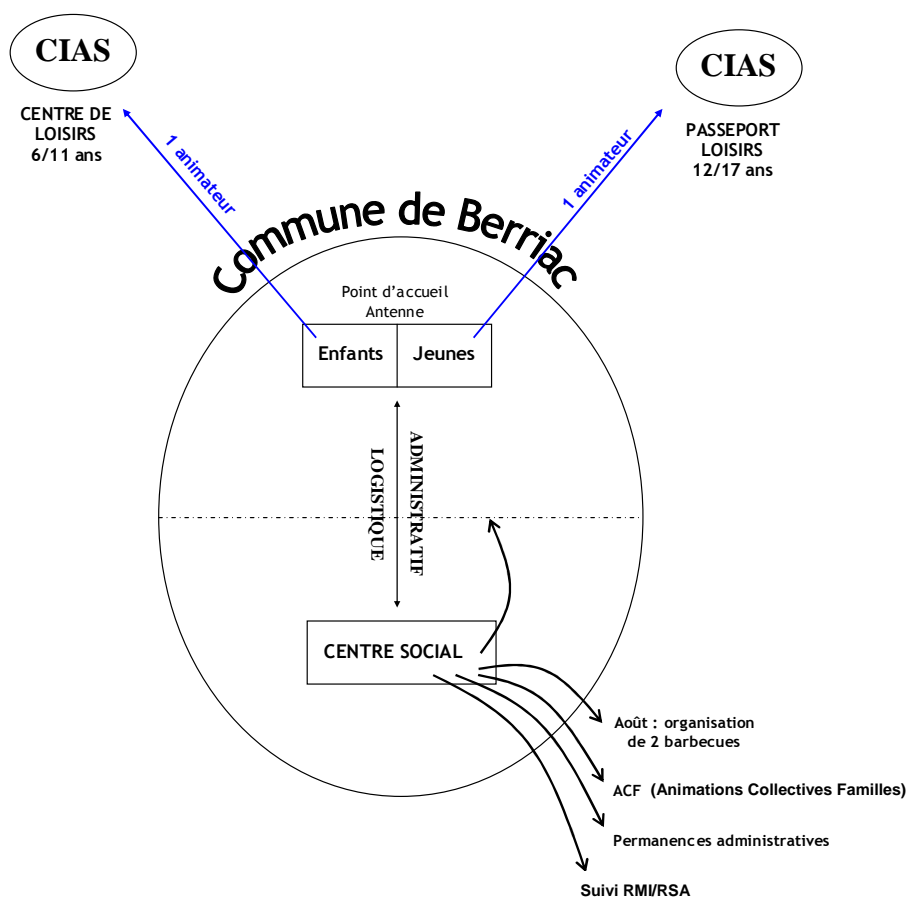
6.2. SECOND SEMESTRE 2009

Pendant tout l'été, le Centre Social n'a pas organisé d'animations en direction des enfants. Cela répondait aux attentes de la mairie de Berriac et des partenaires du CUCS qui souhaitaient que les enfants de la cité aillent vers le CLSH du CIAS, et ce, malgré la fréquentation importante lors des animations du Centre Social.

Nous avons relayé le désir de la municipalité en organisant :

- L'information des habitants sur ces nouvelles possibilités d'accueil et sur les projets d'animations du CIAS lors d'une réunion en juin 2009.
- L'accompagnement et l'aide aux parents pour l'inscription de leurs enfants au CIAS.
- Les passerelles avec le CIAS.

Organisation été pour les animations enfants et jeunes sur la commune de Berriac



◇ LES CONSTATS

La problématique des adolescents (15-20 ans) déscolarisés et inactifs est très prégnante. Leur demande auprès de la mairie pour la création d'une structure qui leur soit dédiée n'a pas abouti, faute de financement. Ces jeunes livrés à eux-mêmes n'ont pas voulu s'investir dans le projet du terrain de boules. Ils demeurent oisifs et ont des conduites à risque dont notamment l'usage d'alcool et de stupéfiants. Ils restent un groupe incontournable, toujours présent dans la cité. De plus, nous avons eu des doutes quant à leur implication dans la dégradation de nos locaux. Ils demeurent en marge de la communauté et de la société. Eprouvant de grandes difficultés d'insertion sociale et professionnelle, ils paraissent en grande souffrance et restent très vulnérables par rapport aux mauvaises intentions de certains adultes. Ce groupe doit faire l'objet d'une réflexion car cette situation est très préoccupante.

La fin des activités pour les enfants de Berriac : un état de fait

Malgré notre forte implication dans l'accompagnement et dans les démarches d'inscription, les parents de la cité de l'Espérance, dans leur grande majorité, n'ont pas souhaité inscrire leurs enfants au centre de loisirs du CIAS. De ce fait, et devant notre impossibilité à être CLSH, la plupart des enfants de la cité sont restés sans activité durant toutes les vacances d'été.

Le succès du projet (terrain de boules, barbecue ...) « espace de loisirs et de rencontres dans la cité » s'est appuyé sur la bonne collaboration de tous les partenaires (mairie de Berriac, comité des fêtes, Régie de Quartiers et Centre Social), ainsi que sur une forte mobilisation des habitants. Ceux-ci ont participé aux travaux, à l'entretien, à la surveillance de cet espace et l'ont investi dès son inauguration.

Les enfants et leurs parents continuent à se mobiliser autour des activités que nous leur proposons le mercredi, notamment autour des passerelles.

La population gitane identifie bien le Centre Social qui est dépositaire de sa confiance, compte tenu de son implantation dans la cité et du travail que nous y effectuons depuis de nombreuses années. Elle reste méfiante vis-à-vis de l'extérieur et n'a pas eu suffisamment confiance dans le CIAS pour lui confier ses enfants.



7. DOMICILIATION

Au 31 décembre 2009, le Centre Social totalise 43 personnes domiciliées. Ces personnes (uniquement des voyageurs) obtiennent par ce fait, un document administratif officiel leur permettant l'ouverture de droits. Lorsque cela est nécessaire, un soutien administratif et une orientation sont assurés en fonction des besoins.

Comme pour les autres sites de l'AMPG, l'évolution réglementaire des élections de domicile a modifié le dispositif en fin d'année 2009 et a permis de recentrer la domiciliation sur le public prioritaire des gens du voyage.

x x x